

Assemblée générale Potentiel 3.0

Exercice 2025

27 JUIN 2026

Le 27 juin 2026, à 18h, les adhérents, les donateurs et sympathisants ont été invités à suivre l'assemblée générale ordinaire de l'association pour l'exercice 2025.

Les documents liés à cette assemblée générale ont été mis sur le site Potentiel 3.0 pour consultation et réactions des adhérents avant la réunion. Compte tenu des coûts excessifs des déplacements et de la période retenue pour cette assemblée générale, sur proposition du bureau, l'assemblée générale se fera en visio conférence. 15 personnes étaient présentes ou représentées. Le quorum étant atteint la séance peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activités 2025
- Rapport financier pour l'exercice 2025
- Election du Conseil d'administration et du bureau
- Cotisation 2026

Rapport moral et d'activités :

Le feuilleton du projet R.O.S.E se poursuit avec les négociations soutenues entre Potentiel 3.0 et le service économique français à l'export pour les Balkans occidentaux. Ce service déconcentré est basé à Belgrade (Serbie) au sein de l'Ambassade de France.

Fin 2024, comme nous avons obtenu le renouvellement des soutiens et engagements du ministère de la santé de la Fédération de Bosnie et Herzégovine, du premier ministre du canton Una Sana et du directeur de l'hôpital Cantona, le service économique s'était engagé à relance le projet auprès de son administration centrale à Bercy. Au passage les signataires de ce renouvellement de soutien n'ont pas manqué de nous dire qu'en Bosnie la

notion de continuité gouvernementale existe et que renouveler un soutien qui n'a pas été dénoncé paraît bizarre. Le travail a été fait. La balle est dans le camp du service économique.

Nos négociations ont été longues et conviviales même si, dès le départ, j'ai compris qu'elles n'étaient pas franches. Le 6 Janvier 2025 c'était : « On est d'accord je vois avec Paris. Pour la troisième entreprise le choix est correct. » Cette dernière avait reçu, en Aout 2024 un signal du service économique peu encourageant. Une quatrième entreprise montrait de l'intérêt mais elle s'est retirée du projet. En février 2024 ce service me demandait d'être patient car le service juridique, au ministère de l'économie et des finances, étudiait notre projet. L'objet de ce travail visait à éviter un troisième échec du FASEP ? En mars 2024 pas de nouvelle des conclusions de ce service. Nous étions dans une logique de mettre en concurrence la troisième entreprise pour le don FASEP (518 000 Euros). Cela nous a amené à produire un petit texte mettant en avant l'absurdité d'une telle demande.

Extrait de notre mail au service export à Belgrade (extraits) :

«...La troisième société a exprimé sa volonté de réaliser ces études de faisabilité et de pré programmation et de poursuivre l'aventure (si les conclusions encouragent la finalisation du projet). Cela est suffisant pour relancer le processus FASEP. Cette entreprise est reconnue experte et excellente pour réaliser ce projet. Le service économique régional pour les Balkans Occidentaux et Potentiel 3.0 sont d'accord sur cette évaluation. Potentiel 3.0 a déjà travaillé avec elle pour expliciter le projet de réseau oncologique.

Pour qu'une autre entreprise puisse s'aligner sur le projet R.O.S.E il faudrait que l'association fasse une nouvelle démarche explicative envers elle ce qui n'est plus d'actualité compte tenu de l'engagement de la troisième entreprise (En plus il y aurait un problème de loyauté, d'éthique et de confiance pour Potentiel 3.0).

En rappel, depuis le début de ce projet, en 2020, l'association a avancé près de 40 000 Euros. Elle a effectué environ 40 000 Km, sans aucun soutien pécuniaire, ce qui représente un effort conséquent qui ne peut être multiplié.

Si nous voulons mettre en concurrence plusieurs entreprises sur le projet R.O.S.E nous devrions passer par un appel d'offre ou appel à concours. Pour cela il faudrait établir un cahier des charges (qui a un coût certain et un temps supplémentaire important), fixer des règles et des échéances qui ne rentreraient pas dans des logiques FASEP. Cette option, hors FASEP, ne ferait qu'accroître des délais, pour la réalisation du projet. Cela deviendrait insupportable voire irréalisable.

L'enjeu est de sauver le plus vite possible des vies humaines et ouvrir la voie à l'excellence française en BIH. Ce projet, hautement systémique, devrait se poursuivre avec le deuxième volet du projet R.O.S.E relatif à la santé environnementale. »

Aucun retour n'a été fait par le service économique. En réalité cette proposition d'appel d'offre n'a servi qu'à noyer le poisson.

Avril 2025 le chef du service économique déconcentré me signale que le dossier est en discussion à Paris et qu'un retour pourra nous être fait dans quelques temps.

Le mois de mai n'est pas propice aux avancées administratives.

C'est donc en juin 2025 que nous avons repris contact avec Belgrade. La réunion, toujours conviviale précisait que le dossier était toujours actif au sein du ministère de l'Economie et des Finances à Paris. Les échanges restaient ouverts.

Fin juin, début juillet c'est le silence radio total avec le service économique à Belgrade. Le chef de service ne répond plus à mes mails. Un courriel nous arrive, quelques temps plus tard nous demandant à poursuivre les contacts avec ses collaborateurs. Ceux-ci n'ont pas répondu non plus.

Aout 2025 nous demandons un entretien avec monsieur le premier conseiller de l'Ambassade de France à Sarajevo. Monsieur l'Ambassadeur, après son intervention maladroite du 14 mai 2024, auprès du Premier Ministre du Canton Una Sana reste sous l'influence du service export de Belgrade et ne nous reçoit plus.

Lors de cet entretien nous avons pu dire l'opposition du service français de Belgrade et du manque de courage de monsieur l'Ambassadeur qui avait très

peur de commettre des erreurs pour son premier poste d'Ambassadeur. Nous demandons l'arbitrage de ce Premier Conseiller en vu de relancer le projet R.O.S.E. Nous avons dit qu'en cas d'échec de sa part nous formulerions une demande d'arbitrage auprès du Président de la République Française. Nous ne pouvons pas laisser le projet ROSE mourir comme cela, laisser les élus et ministres de la santé Bosniens être méprisés et moqués, ni laisser la communauté médicale et les patients atteints du cancer pris en otage d'une incohérence française.

Septembre 2025 Monsieur le premier conseiller de l'Ambassade nous demande si nous avons reçu un appel de la part du service économique de Belgrade. La réponse fut non. La fin des contacts avec l'ambassade et le service économique français était actée. On part dans une logique d'arbitrage

Octobre 2025 :

Création de la coordination cancer « Vivre et Guérir » pour la Fédération de Bosnie et Herzégovine

Devant tous les retards pris pour le projet ROSE (Investissements) nous avons ouvert un chantier avec les patients (fonctionnement). Le nombre de décès par cancer ne cesse de s'accroître. Les personnes atteintes sont de plus en plus jeunes. L'absence de dépistage organisé, de prise en charge décente pour les plus démunis, d'accès aux soins inégal dans la fédération et de travail sur la pollution du pays (Plus de 1000 déchetteries sauvages) nous a encourager à proposer une coordination cancer pour la Fédération de Bosnie et Herzégovine. Nous sommes mis à la tâche. Création d'un plaidoyer, d'un mémorandum pour mobiliser les associations de patients atteints de cancer. Le 18 octobre une première assemblée générale a eu lieu sur le canton Una Sana. Quasiment toutes les associations de patients de Bihac, Cazin, Buzim, Bos Krupa, Pétrovac, VéliKa Kladusa, Sanski Most et Kljuc se sont engagées dans cette coordination. A la fin 2025 nous étions plus de 25 associations venant des cantons voisins. Nous pensons atteindre une quarantaine d'associations d'ici à fin juin 2026. Un règlement de fonctionnement a été finalisé. Les documents de délégations sont proposés et validés. Les argumentaires pour les futurs délégués cantonaux sont en place. Un argumentaire pour défendre le parcours de soins du patient. Un autre pour proposer un nouveau système de santé

fédéral qui améliore l'accès aux soins et le suivi des patients. Le dossier presse est écrit et les arguments divers sont développés pour réagir en cas de résistance des élus et responsable de la santé aussi bien au niveau des cantons que de la fédération. Un comité de gestion de la coordination est construit avec son rôle et missions. Le nom de la Coordination est trouvé : « Vivre et Guérir ».

Il est prévu d'aller à la rencontre des autres grandes associations de patients à Sarajevo, Mostar, dans les prochains mois. Si une association représente en moyenne 150 à 200 patients et avec leurs familles nous pourrions représenter plus de 32000 personnes, dans un premier temps. Nous pensons créer, dans deux ou trois ans, une ligue contre le cancer, avec d'autres mouvements pour représenter l'ensemble des patients atteint du cancer soit 14% de la population. A suivre sur 2026.

Rapport Financier pour l'exercice 2025 :

Le rapport financier pour l'exercice 2025 est simple. En recettes quelques adhésions, dons et un abandon de créances. On trouve en dépenses essentiellement des frais de déplacements, quelques frais de restaurant lors des réunions locales. Le budget reste positif grâce aux avances de fonds faites par le Président. Comme depuis trois ans nous finançons l'adhésion de Potencijal Una Sana à l'UICC (Union internationale contre le cancer)

De nouvelles ressources seraient les bienvenues. Le Président remercie les adhérents et généreux donateurs qui soutiennent les objectifs de Potentiel 3.0. Il demande à ces mêmes personnes de devenir des porte-paroles de l'association pour inviter de nouveaux donateurs à apporter leurs soutiens.

Balance générale définitive exercice 2025 :

POTENTIEL3.0

13/05/2025 14:59:44

Balance générale définitive

La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans.
En cas de contrôle, il peut vous être demandé de présenter ce document.

Du compte 1 au compte ////////////////

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
Comptes Comptes mouvementés
Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
10688	Réserves diverses		537,36	-537,36
119	Report à nouveau (solde débiteur)	13 356,19		13 356,19
129	Résultat de l'exercice (déficit)	3 452,18	3 452,18	0,00
	Total Classe 1	16 808,37	3 989,54	12 818,83
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations de services	101 977,22	101 977,22	0,00
455001	compte courant moine jean yves	35 006,69	49 245,39	-14 238,70
	Total Classe 4	136 983,91	151 222,61	-14 238,70
512	Banques	9 205,10	6 586,37	2 618,73
531	Caisse du siège	4 576,10	4 576,10	0,00
581	Virements de fonds	4 574,58	4 574,58	0,00
	Total Classe 5	18 355,78	15 737,05	2 618,73
604	Achats d'études et prestations de services	1 423,49		1 423,49
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	78,72		78,72
6064	Fournitures administratives	2 182,91		2 182,91
6068	Autres matières et fournitures	907,23		907,23
6251	Voyages et déplacements	5 764,94		5 764,94
627	Services bancaires et assimilés	310,25		310,25
658	Charges diverses de gestion courante	0,09		0,09
6713	Dons, libéralités	200,00		200,00
	Total Classe 6	10 867,63	0,00	10 867,63
756	Cotisations		50,00	-50,00
7585	Contributions volontaires		5 701,49	-5 701,49
7713	Libéralités perçues		6 315,00	-6 315,00
	Total Classe 7	0,00	12 066,49	-12 066,49
Total Balance		183 015,69	183 015,69	0,00
Total des comptes de Bilan		172 148,06	170 949,20	1 198,86
Total des comptes de Résultat		10 867,63	12 066,49	-1 198,86

Numéro RNA : - 1/1

Élection du CA et du Bureau

Personne ne démissionne, pas de nouveau candidat. Le CA et le Bureau restent inchangé.

Cotisation 2026

Le montant de la cotisation est de 25 euros pour l'année 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H 15.

L'assemblée prend note de ces résultats. Elle espère que l'association trouvera quelques soutiens financiers complémentaires dès que le projet commencera, afin de rembourser les avances de trésorerie faites par le Président et développer le deuxième volet du projet R.O.S.E.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

3 - Election du bureau

Ce point n'est qu'informatif puisque les membres élus sont toujours d'accord pour assurer leur mission et personne n'ayant fait acte de candidature spontanée, la composition du bureau reste identique avec la répartition des responsabilités comme suit :

Président : Jean Yves Moine

Secrétaire : Buzimkic-Badnjevic Dzenada

Trésorière : Marijo Darbo

Trésorier adjoint : Richard Fernandinho


Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

4 - Cotisation 2024

Le Président propose de ne pas changer le montant de la cotisation qui reste inchangé. Il est fixé, pour 2024 à 25 Euros.

Cette proposition est retenue à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les personnes qui ont pris du temps pour cette assemblée générale.

JY Moine

Président